

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE MIRABEL

AVIS DE CONVOCATION

À M. le maire Patrick Charbonneau, Mmes les conseillères Guylaine Coursol, Roxanne Therrien, Francine Charles, Émilie Derganc, Isabelle Gauthier et Catherine Maréchal et à MM. les conseillers Michel Lauzon, Robert Charron, François Bélanger et Marc Laurin.

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la présente que le maire, M. Patrick Charbonneau, a convoqué une séance extraordinaire du conseil municipal qui sera **tenue dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de Mirabel, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, le LUNDI 29 AOÛT 2022, À 19 HEURES**, et que lors de cette séance extraordinaire, les affaires suivantes seront prises en délibération, à savoir :

1. Redécoupage de la circonscription fédérale de Mirabel. (G3 310)
2. Adoption d'un projet de règlement numéro PU 2539 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à retirer les classes d'usages « C1 – Commerce de détail », « C4 – Restauration », « I2 – Industrie lourde », de la liste des usages autorisés à la zone C 9-16, dans le secteur de Saint-Benoit. (G8 400)
3. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à retirer les classes d'usages « C1 – Commerce de détail », « C4 – Restauration », « I2 – Industrie lourde », de la liste des usages autorisés à la zone C 9-16, dans le secteur de Saint-Benoit. (G8 400) (U-2539)

Donné à Mirabel, ce 26 août 2022

La greffière,



Suzanne Mireault, avocate